LIVINHAC - LE - HAUT
Les Infos de la Commune

Com' Une Info

Juin 2024

N° 46

Edito du Maire

Chers livinhacoises, Chers livinhacois,

Ce Com'une Info a une nouvelle fois été réalisé grâce à un important investissement des membres du Conseil Municipal, du service « communication », des associations et de bénévoles : je tiens à les remercier vivement.

Vous y découvrirez que des nouvelles actions sont mises en place et que des projets de rénovation se concrétisent afin d'améliorer notre qualité de vie et notre cadre environnemental.

Vous verrez que notre commune, labellisée Terres de jeux 2024, met à l'honneur le sport et les valeurs qu'il transmet, notamment auprès des plus jeunes.

Ainsi, la pumptrack vient compléter nos équipements sportifs déjà conséquents pour un village de 1 200 habitants : city stade, terrain de foot, salle omnisports, boulodrome, terrain de tennis. Ce projet, initié par le Conseil Municipal des Enfants, démontre le rôle important que joue ce dernier par ses idées soumises aux élus.

L'espace culturel propose autour du thème « Sport et olympisme » une exposition d'affiches retraçant les valeurs du sport de 1896 à nos jours dans l'olympisme ainsi que des sculptures de petits sujets sportifs réalisées par Michel Peret.

L'école labellisée Génération 2024 et le centre de loisirs ont participé à la Semaine Olympique et Paralympique ; la classe des grands a été sélectionnée pour assister à des épreuves des jeux paralympiques début septembre à Paris. La municipalité est partenaire de ce déplacement qui s'effectuera avec l'école de Laissac.

Sans oublier les sportifs livinhacois qui se sont illustrés dans différentes disciplines et que nous évoquons régulièrement dans le Com'une Info.

Enfin, les nombreux bénévoles qui s'engagent au quotidien dans nos multiples associations font vivre le sport dans notre village : qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Tous ensemble, nous contribuons à ce que le sport se porte bien à Livinhac !

Sportivement vôtre

Le Maire, Roland JOFFRE

AGENDA

Du 7 juin au 5 juillet
Exposition « Sport & Olympisme » à l'espace culturel

Le 23 juin à 17h
Concert de fin d'année à la salle des fêtes

Le 9 juillet à 14h
Atelier artistique à la salle des fêtes avec Nathalie Andrieu. Infos et inscription au centre social.

Le 13 juillet
Fête nationale avec apéro concert, repas et feu d'artifice

Le 19 juillet à partir de 20h
Concert jazzy avec le duo « Baiser volé » dans le parc du gîte « La fontaine du chemin »

Le 10 août à 19h30
Théâtre « Un vent d'espoir » sur la place du village

Le 24 août à 21h
Cinéma en plein air sur les bords du Lot

Du 30 août au 27 septembre
Exposition « Patrimoine industriel de Livinhac : Vieille Montagne Penchot » à l'espace culturel

Les 31 août et 1er septembre
Fête votive

Le 14 septembre de 9h à 16h
Vide grenier sur le parking de l'Ehpad

Com' Une Photo

Chez les Soubiroux, on ne compte plus les médailles en twirling bâton ! Après le duo frère et sœur Anddy et Djessy sacré vice-champion de France le 1er juin à Villeurbanne, Anddy est devenu une semaine plus tard à Brest vice-champion de France en solo masculin sénior.

Et l'aventure n'est pas finie : Anddy est également sélectionné pour défendre les couleurs de la France en solo freestyle senior lors de la coupe d'Europe qui se déroulera en Croatie du 9 au 14 juillet. Il devient donc un athlète international...

Bonne chance !

Vente de la maison au bord de l'eau

Après bien des difficultés, la municipalité a enfin pu récupérer la maisonnette du bord du Lot. Et c'est peu de dire que nous l'avons retrouvée dans un bien triste état... Il aura fallu de nombreux aller-retour à la déchetterie ainsi que beaucoup de courage à nos agents techniques pour la vider et la nettoyer afin de la rendre enfin accessible.
Un diagnostic nous a rapidement dissuadé de la conserver. En effet, pour la rendre de nouveau louable selon les normes en vigueur, le coût de rénovation aurait été bien trop élevé pour le retour que l'on aurait pu espérer (surtout en retombant sur ce type de locataire). C'est donc à l'unanimité que la vente a été votée en conseil municipal, pour un montant net vendeur de 45 000 L'agence immobilière SAFTI de Yannick Lombart (aussi président du club de foot des jeunes des Rives du Lot) s'en est chargée. Nous souhaitons au nouvel acquéreur une belle installation et un peu de courage pour la rendre de nouveau habitable.

Feux

Durant la saison printanière et avant la sécheresse estivale, nombreux sont les aveyronnais qui, à titre privé, professionnel ou à l'occasion de manifestations, souhaitent brûler leurs déchets verts ménagers ou agricoles, faire un feu de joie ou simplement des grillades. Afin de prévenir le risque d'incendies d'origine humaine qui, selon l'Observatoire des Forêts Françaises, proviennent à 70 % d'activités économiques ou d'activités quotidiennes, les feux en plein air sont strictement règlementés.
Au niveau départemental, l'arrêté préfectoral n°12-2021-01-07-006 du 07 janvier 2021 hiérarchise le niveau d'encadrement des feux de plein air, en fonction des périodes de sécheresse, des déchets brûlés, de leur emplacement, de la météo etc… A ce titre, il est important de préciser que ce texte prévoit que **tout type de feu en plein air demeure formellement interdit** :

- dans les périmètres de protection de l'atmosphère (PPA) ou dans les zones sensibles à la dégradation de la qualité de l'air ;
- en cas de période de pollution de l'air ;

lorsque les services météo annoncent une vitesse de vent supérieur à 25km/h de moyenne. A savoir que tout brûlage en cours devra être interrompu en cas de dépassement de cette vitesse.
En dehors de ces cas, le brûlage n'est pas libre.
A savoir, dans tous les cas, le brûlage en plein air des déchets ménagers reste strictement interdit.
En cas de non-respect de la règlementation, les administrés sont passibles de contraventions appliquées par le maire ou les gendarmes.

Moustique tigre

Le saviez-vous ? 1 000

Des bornes ? Des pattes ? Un puzzle ? Un médicament ? C'est bien plus que ça…

Vous êtes 1 000 à avoir choisi Livinhac-le-Haut comme favori sur l'application Panneau Pocket qui vous permet de suivre les alertes, les animations en temps réel sur notre commune. Une révolution pour communiquer ! Continuez à nous suivre !
Vous pouvez installer l'application PanneauPocket sur votre téléphone OU la consulter sur votre ordinateur. C'est gratuit, sans publicité et sans création de compte.

Commission Enfance et culture

A l'école...

Félicitations aux CP-CE1 de Mme Vabre qui ont remporté un prix au concours national « Nous autres » organisé par la Casden et l'ex-footballeur Lilian Thuram. Ce concours a pour objectif de lutter contre le racisme en proposant aux participants d'écrire un texte en plusieurs langues. Les élèves de Livinhac ont imaginé une histoire autour d'un jardin partagé en Occitan, Espagnol, Anglais et Français. Ils l'ont également illustrée avec des photos de mises en scène de Playmobil. **Vous pouvez découvrir ce texte à la médiathèque.**

La classe des CM réalise la danse de la SOP devant leurs camarades

Comme l'an passé, l'école Prosper Alfaric et le Centre de loisirs ont participé à la manifestation nationale **« Semaine Olympique et Paralympique »** dite SOP. Au programme, plusieurs défis relevés : course de 2024 mètres, handisport avec Pierre, animateur du Centre de loisirs, danse de la SOP, animations sportives… Pour les féliciter de leur participation, chacune des 5 classes s'est vue remettre un diplôme du Comité olympique.

Côté culture...

Notre village labellisé Commune touristique propose durant la saison estivale des animations culturelles. Nous vous invitons à retenir les deux dates suivantes :

* **Samedi 10 août à 19h30**, le **théâtre itinérant** La Passerelle proposera son nouveau spectacle intitulé « Un vent d'espoir ». La séance gratuite en plein air aura lieu sur la place du village ;
* **Samedi 24 août à 21h**, aura lieu pour la première fois une séance de **cinéma en plein air** sur les bords du Lot, organisée en partenariat avec le cinéma La Strada et l'association Mondes et multitudes. Entrée: tarif habituel du cinéma

Commission Affaires sociales C.C.A.S.

De nouveaux équipements à l'EHPAD !

En ce début d'année, l'Ehpad a équipé 22 chambres en rails de transfert. Ces installations permettent d'améliorer le confort des résidents lors des manipulations. Il s'agit également d'un appui important pour le personnel afin de limiter les TMS (Troubles Musculo Squelettiques). Cet investissement de plus de 33 000 est engagé au titre du Plan d'Aide à l'Investissement pour l'amélioration du Quotidien des résidents et des personnels (PAIQ).

Le CME au travail !

Le 14 mai dernier, les élus du CME ont eu le plaisir de **rencontrer leurs homologues de Flagnac**. Après avoir fait connaissance autour d'un jeu, les enfants ont échangé et présenté leurs projets respectifs. De nombreux points communs entre les deux communes furent rapidement remarqués et c'est ainsi que les élus de Livinhac et de Flagnac ont décidé de mener **un projet commun** : la collecte de matériel d'écriture usagé au profit de la recherche sur les neurofibromatoses (projet initié et mené avec succès par le précédent CME livinhacois). Ce joli moment de partage s'est poursuivi par un pique nique et la dégustation de crêpes et gâteaux. Nous remercions les adultes et enfants du CME de Flagnac ainsi que M. le maire Olivier Lantuejoul et attendons la prochaine rencontre avec impatience.

Nos 9 jeunes élus assurent donc leur nouvelle fonction avec sérieux. Les réunions de travail se succèdent et les projets avancent.

Ainsi, **l'opération "Village propre"** déjà organisée l'an passé a été poursuivie. L'après midi collecte de déchets a donc eu lieu le samedi 25 mai. Avec une météo clémente, une quinzaine de petits et grands volontaires ont quadrillé le village et ramassé pas moins de 2,450 kg de déchets non recyclables et 2,650 kg de déchets recyclables soit plus de 5 kg au total dont près de 300 mégots !

Après l'effort, le réconfort ! Afin de fêter la fin de l'année scolaire, le CME invite tous les enfants de la commune **du CP au CM2 à leur bal Color Party le samedi 29 juin de 16h à 18h à la salle des fêtes de Laroque Bouillac**. Alors, si tu as envie de danser et t'amuser, inscris toi ! Autorisation parentale et inscription obligatoires. Pour tout renseignement, contacter la mairie à *cme.livinhac@gmail.com*.

BILAN FINANCIER 2023

Le compte de gestion et le compte administratif 2023, votés le 10 avril 2024, font apparaître un résultat excédentaire de 279 560 □en section de fonctionnement, et de 182 178 □en section d'investissement, soit un total excédentaire de 461 738 □pour les 2 sections.

1 - Section fonctionnement :

Les recettes (dotation de l'Etat, recettes fiscales, locations salle des fêtes, recettes cantine, garderie, accueil de loisirs…) furent de 1 232 164 □

Les dépenses (charges à caractère général, charges de personnel, charges de gestion courantes) furent de 952 604 □

2 - Section investissement

Les recettes (principalement dotations de l'Etat et subventions) furent de 607 163 □

Les dépenses (remboursement d'emprunts, dissimulation réseaux électriques avenue P. Laromiguière et rue du stade, réfection voirie : rue du 8 mai, rue du château d'eau, plaine basse, banque accueil EHPAD, base de loisirs, rénovation énergétique Mairie, éclairage public, matériel informatique, portail école, réfrigérateur pour le portage des repas, tables et chaises pour la cantine) furent de 424 984 □

BUDGET 2024

Le budget voté le 10 avril 2024 s'équilibre en recettes/dépenses comme suit :

Section de fonctionnement : 1 574 832 □

RECETTES		DEPENSES	
Atténuation de charges	- □	Charges à caractère général	591 520 □
Produits des services	55 250 □	Charges de personnel	513 000 □
Impôts et taxes	693 576 □	Atténuations de produits	26 000 □
Dotations et participations	199 370 □	Dépenses imprévues de fonctionnement	0 □
Autres produits de gestion courante	123 500 □	Virement à la section d'investissement	194 594 □
Autres produits financiers	4 □	Dotations amortissement	7 330 □
Produits exceptionnels	- □	Autres charges de gestion courante	191 388 □
Opération d'ordre entre section	- □	Charges financières	18 000 □
Reprise n-1 excédentaire	503 132 □	Charges exceptionnelles	30 000 □
Total recettes fonctionnement	**1 574 832 □**	**Total dépenses fonctionnement**	**1 574 832 □**

RECETTES :

- Produits de services : cantine, ALSH, location salle des fêtes
- Impôts et taxes : taxes foncières bâti et non bâti + compensation taxe d'habitation (taux taxes directes locales inchangées pour 2024)
- Dotations et participations ; DGF, dotation de l'état, attributions de compensation
- Autres produits : loyers immeubles
- Produits exceptionnels : sinistres assurance

DEPENSES :

- Charges à caractère général : frais de personnel accueil de loisirs, eau, électricité, gaz, alimentation…
- Charges de personnel : hausse liée à des échelons supérieurs, à la revalorisation du point et embauche d'un agent supplémentaire à l'école
- Atténuation de produits : fonds national de péréquation lié à l'intercommunalité
- Dotations amortissement : virement à la section d'investissement
- Autres charges de gestion courante : indemnités élus, SDIS, subventions aux associations…
- Charges financières : intérêt de la dette
- Charges exceptionnelles : déficit envisage sur le lotissement La Ramondie

Section d'investissement : 952 905 □

Elle regroupe les opérations exceptionnelles qui contribuent à accroître ou à diminuer la valeur du patrimoine de la commune

RECETTES		DEPENSES	
Virement de la section de fonctionnement	197 594 □	Emprunts et dettes assimilées	109 000 □
Produits cessions d'immobilisation	50 000 □	Subventions d'équipement versées	- □
Opération d'ordre entre sections	7 329 □	Immobilisations corporelles	841 480 □
Dotations fonds divers réserves	83 928 □	Immobilisations en cours	- □
Subvention d'investissement	147 089 □	Autres immobilisations financières	2 425 □
Emprunts et dettes assimilées	- □		
Produits exceptionnels	- □		
	- □		
Reprise résultat N-1	466 965 □		
Total recettes investissement	**952 905 □**	**Total dépenses fonctionnement**	**952 905 □**

Recettes :

- Virement de la section de fonctionnement : transfert du fonctionnement vers l'investissement
- Cessions d'immobilisation : Vente maison face à l'aire de baignade
- Opérations d'ordre entre sections : Ecriture comptable (Amortissements)
- Dotations fonds divers réserves : FCTVA, taxe aménagement, excédent de fonctionnement 2022 capitalisé
- Subventions : Etat, Région, Département, Decazeville Communauté, SIEDA, Leader (Europe) : pumptrack, base de loisirs, œuvre d'art refuge, tranche 3 éclairage public)
- Reprise N-1 : reprise des excédents 2022 - 2023

Dépenses :

- Emprunts et dettes : remboursement des emprunts
- Immobilisations (sur l'année) : Achat et aménagement de terrains : pumptrack, démolition grange, parking EHPAD, travaux EHPAD, crépi mairie, solde de la réfection de la rue du 8 mai, ralentisseurs, tranche 3 éclairage public, arceaux pour vélos et motos, équipement informatique mairie, mobilier salle du conseil, nouveau four pour la cantine scolaire, etc.
- Autres immobilisations financières : caution location bureaux centre de santé, réserve

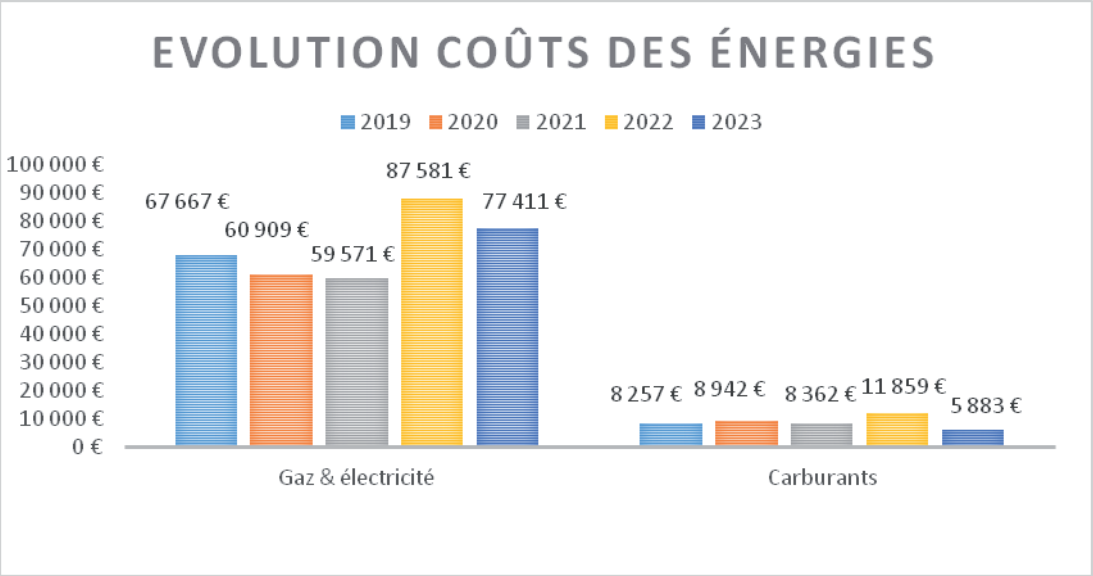

Info des Com' suite...

Commission Travaux, développement économique

Ecole

Cette année, pas de travaux importants sur le groupe scolaire : l'entretien régulier de la structure nous permet de réduire les dépenses. Malgré tout, nous devons **changer le four de notre cantine**. Le choix s'est tourné vers un four électrique beaucoup plus grand, performant, fonctionnel et sécurisant en remplacement de notre vieux four à gaz.

Marquage au sol

Un rafraichissement des marquages au sol, des zones de ralentissements, des emplacements de parkings, des passages piétons, a été réalisé pour sécuriser un peu plus les riverains.
Malgré tous les efforts de la municipalité, certains automobilistes ont encore du mal à respecter les limitations et plus généralement le code de la route.

Parking maison de retraite

Il a été **entièrement reprofilé** pour faciliter l'évacuation des eaux, puis regoudronné pour faciliter l'accès et le déplacement des fauteuils roulants.

Mairie

Le crépis de la mairie est en cours. L'idée était de conserver les pierres apparentes mais le constat a été rapide : leur état ne permettait pas de les rejointer. Un enduit de couleur retapissera le bâtiment en conservant évidemment les pierres d'angles et les contours des ouvertures.
Un projet a été lancé pour **rénover la salle du conseil** qui n'avait pas vu ni pinceau ni pot de peinture depuis bien longtemps. Une réfection complète est prévue en intégrant la technologie, aujourd'hui nécessaire, pour bien mener présentations et réunions de travail. Une architecte d'intérieur finalise les dernières esquisses : tout ce que l'on peut vous dire, c'est que vous verrez du changement…!

Commission Communication, vie associative et tourisme

Nous connaissons tous la richesse de la vie associative dans notre village. La diversité des activités proposées par les associations permet de créer un dynamisme et tisse des liens sociaux importants pour tous les âges. Nous voulions une nouvelle fois mettre à l'honneur les présidents et leurs équipes de bénévoles en les félicitant et en les remerciant. Ils prennent de leur temps pour faire vivre les associations et les clubs tout en proposant des activités à leurs membres et en organisant des manifestations de qualité. Et, même si les démarches et les responsabilités sont de plus en plus contraignantes, cela n'entrave en rien leur envie d'avancer.
C'est pourquoi le conseil municipal a voté cette année une augmentation de 20% des subventions à toutes les associations livinhacoises. Nous avons trouvé nécessaire de continuer à les encourager et à faire perdurer leurs activités dans notre village, bien que la commune subisse de plein fouet des coûts de fonctionnement de plus en plus importants (dus aux hausses du prix de l'énergie).
C'est également l'occasion de rappeler aux associations qui utilisent des locaux communaux de veiller à ne pas faire de dépenses énergétiques inutiles.

Commission Penchot / Laroque-Bouillac

Repères de crue

A Laroque-Bouillac, des repères de crues ont été posés sur la maison de Jean-Luc Combettes. Nous le remercions d'avoir accepté. Elles permettront de **mémoriser et visualiser la hauteur des crues** précédentes, la plus importante datant de 1783, et agrémenteront ainsi les visites.

Nouveau livret

A partir des articles de presse publiés par Jean-Pierre Gayrard, président de l'association Village et Château, **un livret plastifié « Si Laroque Bouillac m'était contée »** a été réalisé et mis à disposition des curieux qui viendront visiter la Chapelle des Gabariers. Ils pourront se poser paisiblement à l'entrée de la Chapelle en lisant l'histoire de ce village atypique.

Boîtes à livres

De **nouveaux** livres pour **adultes** et **enfants** ont été déposés dans les boîtes à livres de Penchot et Laroque-Bouillac.

Info des Com' suite...

Commission Cadre de vie, jeunesse

Baignade au fil de l'eau

Chouette ! Celle qui fait la joie des petits, des ados, et des retraités rouvre bientôt ! L'aire de baignade va en effet accueillir un nouveau surveillant dès le **08 juillet** et ce **jusqu'au 24 août de 14h à 19h avec fermeture le dimanche.**

Avec les nouveaux pontons qui ont fait leur preuve l'été dernier, le site est prêt à recevoir les locaux et les touristes gratuitement pour des après-midi de plaisir et de repos en toute sécurité. Tables de pique niques, aire de jeux rénovée, boulodrome et camping : Livinhac offre aux bords du Lot un ensemble attractif dont on peut être fier.

Tonte de nos pelouses

Tout est vert, gorgé d'eau après ce mois de mai particulièrement pluvieux ! Que l'herbe de nos jardins pousse vite ! A ce rythme chacun est tenté de tondre de plus en plus. Or, sachez que la tonte massacre les insectes et leurs refuges. Si vous le pouvez, tondez les parties fréquentées de votre jardin et gardez des espaces plus sauvages. N'oubliez pas qu'en priorité la tonte peut se mettre aux pieds des haies, des plantations ou au fond du jardin. Qu'elle ne se met **en aucun cas dans les sacs noirs** et qu'il est possible en dernier recours de l'amener à la déchetterie si vraiment elle vous encombre.

Enfin, dernier conseil : **respecter les heures et les jours autorisés pour le repos des oreilles !**

Pour rappel : jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h / Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h / Dimanche et jours fériés : 10h à 12h

Com' Un EVENEMENT

La pumptrack

2024 est une année sportive et notre commune s'est engagée à cette occasion dans la promotion du sport en obtenant le label Terres de jeux 2024. Ainsi, depuis fin février dernier, Livinhac est doté d'un nouvel équipement sportif : une pumptrack. Ce mot anglais, inconnu il y a encore quelques mois de la plupart d'entre nous, désigne un circuit tout terrain fermé constitué d'une alternance de bosse et virages. La piste s'emploie à vélo comme en skateboard, rollers ou trottinette, **à l'exclusion de tout engin motorisé**. Et dans tous les cas, **obligatoirement avec un casque**.

Ce projet avait été initié par le premier Conseil municipal des enfants élu en 2021 et porté par la suite par le Conseil municipal des « grands ». Le choix de l'emplacement s'est rapidement porté sur l'ancien terrain de bosses, rue François Fabié, à côté du stade et des autres équipements sportifs mais aussi à proximité immédiate de l'école et du Centre de loisirs. Le choix de l'entreprise a été un peu plus long et c'est finalement Hurricane Tracks qui a été retenue. L'équipe de construction, composée d'une dizaine de personnes en tout, a travaillé pendant plus d'une semaine pour réaliser les courbes et relevés, en grande partie à la main et à la brouette. Et le dernier jour, ces pratiquants passionnés ont testé eux-mêmes la piste avec différents engins !

D'un coût global de 98 000 HT, le projet a bénéficié de **plusieurs subventions importantes** de nos partenaires financiers que nous remercions chaleureusement: :

- 29 800 de l'Etat avec la DETR soit 30% du budget ;
- 24 500 de Decazeville Communauté dans le cadre du fonds de concours soit 25% du budget ;
- 19 600 du département soit 20% du budget ;
- **Le reste à charge de la commune est donc de 24 500 soit 25% du budget.**

Seule pumptrack de tout le Bassin, elle attire beaucoup de monde, parfois venu de loin pour la découvrir. **Son inauguration officielle aura lieu le samedi 22 juin à 11h. L'ensemble de la population livinhacoise est invitée à y assister.** A cette occasion, des démonstrations seront effectuées. La cérémonie se clôturera par le verre de l'amitié à l'espace associatif.

Info Decazeville Communauté

Parlez-vous occitan ? L'Institut occitan de l'Aveyron recherche des locuteurs dans notre commune

L'Institut occitan de l'Aveyron est un service associé au Conseil départemental dédié au patrimoine immatériel occitan. Il lance pour chaque communauté de communes une collecte de témoignages dans le cadre de livres intitulés « País ». L'un d'entre eux portera donc sur les 12 communes du Pays decazevillois - Vallée du Lot, dont Livinhac-le-Haut fait partie.

L'objectif est de trouver des locuteurs en occitan, ou patois, qui souhaitent être interviewés. Chaque collecte est filmée et dure environ un quart d'heure. Les questions portent sur les chemins de vie, les guerres du XXe siècle, comment ils ont appris l'occitan, des anecdotes, et un « cossi dire ? » ou comment on dit tel mot en patois. Le livre comportera les témoignages recueillis et sera complété par des thématiques propres au territoire. Un court métrage condensera les meilleurs moments des interviews et sera diffusé pour marquer la fin de cette aventure linguistique qui doit s'étaler sur un an environ. Le livre est prévu pour Noël 2025.

Si vous souhaitez contribuer à ce projet, merci de contacter la mairie pour laisser vos coordonnées.

14 juin 1953 – La fête de l'eau – (suite et fin)

La municipalité dût faire face : un nouvel entrepreneur fut trouvé pour achever les chantiers et les crédits nécessaires au financement de l'ensemble furent réunis. Repris à la fin de l'année 1952 par **l'entreprise Matière,** les travaux se sont terminés à la satisfaction générale en mai 1953.

Parallèlement et sans à-coups, le château d'eau, la station de pompage sont édifiés. La conduite d'eau développe une longueur de 18 kms et la section varie de 60 à 200 mm de diamètre. 400 compteurs sont déposés pour 250 abonnés. Lorsque l'eau a jailli sur les éviers, un grand nombre d'usagers manifestèrent le désir de fêter cette « eau » et de témoigner un peu de reconnaissance à ceux qui avaient mené une telle réalisation. La population de Livinhac, unanime, nomma un comité, hors municipalité, chargé d'organiser une journée inaugurale. **M. CEREDE**, en prit la présidence.

Deux ans ont passé et le 14 juin 1953, Livinhac inaugure son adduction d'eau, à laquelle s'ajoutent des égouts, une voierie refaite et une place centrale profondément remaniée dont une imposante fontaine occupe le cœur. Dès le matin, tout Livinhac, amassé au pont, recevait les personnalités officielles, parmi lesquelles **M. le Président RAMADIER, M. MENNECIER, sous-préfet, Mrs les Maires du canton, M. le Directeur des mines de Decazeville, Mrs. Les Directeurs d'EDF et des ponts et chaussées**… Après la visite de la station de pompage, le cortège, sapeurs-pompiers et musique en tête, gagne le centre bourg où se déroule la cérémonie inaugurale. Le vin d'honneur est dégusté à la fontaine, où invités et population goûtent ***leur*** eau enfin venue, agréablement colorée d'un peu de pastis !

La visite aux pompes, au château d'eau mais aussi *« l'eau de la fontaine »* ont aiguisé les appétits. S'ensuit donc le banquet servi aux écoles publiques. 180 convives font honneur au savoureux menu présenté. Au dessert, arrive l'heure des discours et c'est **M. CEREDE**, Président du Comité, qui ouvre le feu. Au nom du Comité, il revendique l'honneur de recevoir avec autant de gratitude et de faste les hautes personnalités présentes, puis il rend un hommage appuyé au Maire, **M. VERMANDE** : « *Grâce à vous, un regain d'activité, de vie, nous est promis… vos initiatives placent Livinhac à un tournant de sa modeste histoire… .* » Une gerbe de fleurs est offerte à **Mme VERMANDE** et un magnifique objet d'art à **M. VERMANDE**. Très touché, le Maire remercie et prononce une allocution où il évoque le concours et la participation des aides administratifs mis à disposition. **M. RAMADIER** prend ensuite la parole, et c'est avec beaucoup d'humour et d'esprit qu'il détaille les épreuves et le martyr des Maires, qui, dévoués au bien de leur commune, entreprennent des travaux du genre de ceux inaugurés ce jour.
M. le Sous-Préfet est tout heureux de présider cette fête et rend lui aussi hommage aux hommes qui s'impliquent à travailler et servir le progrès de leur petite commune et de leurs citoyens. A cette occasion, **Prosper Alfaric** a dédié à M. Vermande un très beau poème en alexandrins «La fête de l'eau, hymne au progrès ».*

Le repas s'étant terminé dans une ambiance d'amitié et de joie, la population livinhacoise assiste alors aux manœuvres spectaculaires exécutées par la compagnie des Sapeurs-Pompiers de Decazeville. La journée se termine par un bal en plein air où les couples jeunes et vieux s'en donnent à cœur joie jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Les manœuvres des pompiers qui déploient la grande échelle (photo Cournède)

Au premier plan de gauche à droite : M. Ramadier, M. le Sous-préfet, M. Vermande

Cette journée marque l'histoire du village : *le progrès passait, Livinhac a su le saisir*
Depuis, la place du centre bourg porte le nom de « place du 14 juin 1953 » et une plaque apposée sur la mairie rappelle cet événement.

** Ce poème a été réimprimé par Olthis : vous pouvez le consulter ou l'acheter à la médiathèque*

OLT'HIS - Branche patrimoniale
Sources : Articles de journaux Centre Presse (1/04/52) La Dépêche(16/06/53) Midi Libre (14/06/53)

Comité de rédaction : Sonia Alvernhe, Elisabeth Rubira, R-Marie Soares, Vincent Soubiroux, Dominique Viguié, Eric Villiez, Laurence Wenzek
Contact : communication.livinhac@gmail.com